

des colonies romaines. La forte implantation du latin à Philippes n'empêche toutefois pas que la colonie devienne, à l'époque protobyzantine, une ville chrétienne où le grec l'avait définitivement emporté sur le latin, comme c'était le cas dans toutes les autres colonies d'Orient. Un appendice est consacré à la translittération du latin en caractères grecs, qui est une pratique assez répandue dans l'Empire romain dans les milieux hellénophones où des individus n'avaient qu'une connaissance partielle du latin. Le volume, dans lequel pas moins de trente-quatre langues se côtoient, est utilement doté d'index : langues et écritures, concepts linguistiques et culturels, traductions et emprunts lexicaux commentés, anthroponymes, ethnonymes, théonymes, toponymes, sources.

Bruno ROCHETTE

Renato ONIGA, *Latin: A Linguistic Introduction*. Edited and translated by Norma SCHIFANO. Oxford, Oxford University Press, 2014. 1 vol. XVIII-345 p. Prix : 24,99 £ (broché), 65 £ (relié). ISBN 978-0-19-870286-3 /-285-6.

Le livre de Renato Oniga, d'abord publié en italien (*Il latino. Breve introduzione linguistica*, 2007), s'adresse aux étudiants universitaires, aux enseignants et aux chercheurs qui voudraient s'initier à la description synchronique du latin classique. L'ouvrage se divise en trois parties (phonologie, morphologie, syntaxe), ce qui témoigne immédiatement de l'option formaliste privilégiée ici, sous l'influence revendiquée de la grammaire générative. La préface co-signée par R. Oniga et sa traductrice indique, de surcroît, que cette démarche vise également à réhabiliter les apports de la grammaire traditionnelle, aujourd'hui mise en péril par les multiples insuffisances qu'on a pu lui imputer. Pareille stratégie n'est pas critiquable en soi ; j'aurais seulement aimé que les apports non négligeables dus aux autres secteurs de la description linguistique, ou à d'autres cadres théoriques, soient au moins signalés ; je songe, par exemple, aux études d'inspiration sémantique, pragmatique ou fonctionnaliste sur l'ordre des mots (timidement abordé à l'une ou l'autre occasion), l'usage des connecteurs, l'emploi des temps et modes verbaux. D'une manière plus générale, je ne pense pas que ce livre possède une grande utilité. Il souffre, en effet, de nombreuses insuffisances : son cadre théorique reste hétérogène et mal défini ; les chapitres consacrés à la syntaxe innovent davantage par leur terminologie que par leurs analyses ; les parties phonologique et morphologique contiennent de très nombreuses imprécisions ; des informations fondamentales sont passées sous silence et des aides essentielles (comme un index des lexèmes ou comme des exercices corrigés) ne sont pas fournies. R. Oniga n'a consacré qu'un espace très restreint à la partie phonologique. Il me faut y relever, cependant, certains défauts, sans d'ailleurs prétendre à l'exhaustivité. L'affirmation selon laquelle « [l]inguistic sounds [...] are produced by the vibration of vocal cords and then modulated by the organs of speech (larynx, tongue, teeth, lips) » ne permet de comprendre ni le statut des consonnes, ni l'existence de phonèmes sourds (p. 13). Les « allophones » ne peuvent entrer dans un rapport de variation libre, puisque celui-ci ne peut s'établir que relativement à un contexte phonologique, donc relativement à un allophone donné (p. 14). Pour justifier le caractère monophonémique qu'il attribue aux labio-vélaires /k^w/ et /g^w/, R. Oniga se contente d'écrire que de tels phonèmes existent en italien (par exemple, dans *questo*),

mais non en anglais ou en allemand (p. 16) ; on peut s'interroger sur la pertinence et sur le bien-fondé de cet argument. Les diphtongues descendantes sont analysées comme des séquences de deux voyelles, ou plutôt de deux vocoïdes (*ae* se notant [ǣ], par exemple), mais on lit, par ailleurs, que « [c]ross-linguistic evidence shows that the second element of a diphthong is typically a semi-vowel (*j* or *w*), but rarely the [*sic*] vowel (*e*) » (p. 19). Dans toutes les diphtongues descendantes, la seconde vocoïde occuperait la coda syllabique (p. 25, 27) ; s'il en va ainsi, où est la nécessité de stipuler plus loin que cette vocoïde ne peut recevoir l'accent (p. 30), et comment expliquer l'élision de certaines diphtongues descendantes en poésie, surtout au vu du fait que [rōsǣ], par exemple, recouvre un /rōs+ǣ+j/ (morpho)phonologique (p. 64) ? Si les dissyllabes portent toujours l'accent sur la première syllabe, ce serait, nous dit-on, parce que le latin impose un « rythme trochaïque » (p. 29). Mais le « trochée moraique » doit se composer soit d'une syllabe longue (lourde) soit de deux syllabes brèves (légères) ; par conséquent, la règle fondamentale selon laquelle « the accent falls on the moraic trochee before the final syllable » ne saurait s'appliquer aux dissyllabes dont la première syllabe est brève, et l'abrègement iambique n'y fait rien (p. 29-31). L'hypothèse selon laquelle un groupe clitique comme *regināque* recevrait toujours l'accent sur la pénultième ne doit pas être présentée sans autres précisions (p. 31) ; les données pertinentes, qui ont suscité de nombreux débats, concernent la distribution des types *mihique*, *uirumque*, *armenataque* et *armaque* dans le vers. Si l'on compare entre elles la partie morphologique et la partie syntaxique, on se trouve confronté à une véritable incohérence théorique. Lorsqu'il traite de syntaxe, R. Oniga formule presque toujours des contraintes « déclaratives » (non procédurales), dans un esprit proche, à la fois, des pratiques actuelles et de la grammaire traditionnelle ; seuls les déplacements de mots ou de syntagmes se voient analysés (très sommairement, d'ailleurs) en termes de « mouvement ». À l'inverse, l'exposé morphologique est entièrement fondé sur l'emploi de règles (morphophonologiques ou phonétiques) analogues à celles qu'on pouvait proposer dans les années 1970-1980. La partie syntaxique propose donc une initiation aux principales innovations conceptuelles dont peut se voir créditée, encore aujourd'hui, la grammaire générative – en particulier, la projection des catégories syntaxiques, les « small clauses », les alternatives offertes à la notion de « groupe (syntagme) nominal » à travers la distinction entre « Noun Phrase », « Determiner Phrase » et « Quantifier Phrase ». Cependant, le souci qui anime l'auteur de ne pas trop rompre le lien de continuité avec la grammaire traditionnelle l'amène à présenter ces matières comme si elles ne faisaient l'objet d'aucune contestation et, par conséquent, à négliger l'argumentaire que la grammaire générative a développé à propos de chacun des sujets abordés. Or l'acquis majeur du courant de recherche qui se réclame de Chomsky réside moins dans le caractère potentiellement définitif des thèses avancées que dans la qualité des justifications qui les appuient. Quant à la partie morphologique, elle pâtit de l'arrière-plan anachronique qui est le sien. Les représentations « phonologiques » fournies pour les mots ou les morphèmes présentent un degré d'abstraction que de nombreux linguistes considèrent aujourd'hui comme inadmissible (par exemple, *crux* sera noté /krūk+s/, mais *lex* sera noté /lēg+s/, le dévoisement de la consonne vélaire relevant du niveau phonétique ; p. 16, 70). Fort souvent, les processus évoqués ne font que synthétiser les effets d'une évolution diachronique : ainsi, la loi de Lachmann est mentionnée à deux reprises

(p. 110, 127) ; outre que de nombreux doutes subsistent quant à l'existence même de cette « loi », sa pertinence pour la description synchronique, et les effets qu'elle aurait pu exercer sur la dérivation des formes romanes, sont pour le moins sujets à caution. De manière plus générale, on sait, que pour maintenir ce type d'approche, il faut postuler des concaténations de « morphes », recourir systématiquement à l'ordonnement des règles, admettre l'existence de nombreuses exceptions, et exclure une grande part du lexique « non natif ». R. Oniga plaide pour une approche, très acceptable en soi, où l'unité morphophonologique de base est le « radical » (« stem »), lui-même composé d'une « racine » (« root ») éventuellement suivie d'une « voyelle thématique » de déclinaison ou de conjugaison ; le radical du lexème *rosa* est ainsi /rōs+ǎ/, et celui du lexème *ambulo* est /āmbŭl+ā/ (p. 42-48). Par ailleurs, la flexion et la dérivation fonctionnent, selon R. Oniga, par l'addition d'une terminaison ou d'un affixe à un radical (voir notamment les p. 63, 111-112, 150). Or la liste des suffixes dérivationnels inclut *-ium* dans *imperium*, *-ax* dans *edax*, *-alis* dans *naualis*, *-ulus* dans *foculus*, etc. (p. 155-159). Comme les noms ou adjectifs cités possèdent respectivement pour radical /īmpērī+ō/, /ēdāk/, /nāwāl+ī/ et /fōkŭl+ō/, la logique aurait voulu que R. Oniga choisisse plutôt la racine (/īmpēr/, /ēd/, /nāw/, /fōk/) pour base des processus dérivationnels. Mais nous apprenons, aux p. 109-110, que *ambulo* possède, en réalité, trois radicaux, à savoir /āmbŭl+ā/ (infinitum), /āmbŭlāw/ (perfectum) et /āmbŭlāt/ (supin), les deux derniers étant formés à partir du premier par dérivation ; il faut donc poser /āmbŭl+ā+w/ et /āmbŭl+ā+t/, de sorte qu'il existe des radicaux où la voyelle thématique précède un suffixe – ce que l'analyse d'une forme comme *agricola*, morphophonologiquement /āgrō+ī+kōlē+ā/, confirme ultérieurement (p. 68, 167). Sur la nécessité d'ordonner les règles, R. Oniga ne dit rien (l'expression « rule ordering » ne figure donc pas dans l'index des notions). Pourtant, l'étudiant qui doit expliquer une forme telle que *lego* à côté de *moneo* devra raisonner comme suit : dans /lēg+ē+ō/, la voyelle thématique /ē/ est effacée devant le /ō/ ; dans /mōn+ē+ō/, la voyelle thématique /ē/ s'abrège devant le /ō/ ; si /mōn+ē+ō/ ne donne pas *[mōnō] par l'entremise de [mōn+ē+ō], c'est parce que la règle d'élision s'applique avant la règle d'abrègement (p. 53-54). Dans de nombreux cas, cette tactique ne suffira même pas : on s'attendrait à trouver *[āmāō] et non [āmō] à partir de /ām+ā+ō/ ; la raison invoquée à la p. 118 (« shortening would produce a clash of vowels [...] which is not admitted in Latin phonology ») est parfaitement circulaire. Il arrive également qu'on se trouve confronté à des formulations trop partielles ou à des analyses indélicates. La règle donnée à la p. 55 stipule qu'en syllabe finale, toute voyelle longue s'abrège si elle précède une et une seule consonne, autre que /s/, dont elle est séparée par une frontière de morphème. C'est donc par hasard qu'en dehors de quelques exceptions aisément caractérisables, toute voyelle se trouve être brève si elle précède une consonne finale de mot autre que /s/, indépendamment de la présence, ou de l'absence, d'une frontière de morphème. Par ailleurs, on peut légitimement se demander ce qui se passe devant un groupe consonantique final de mot : le contraste entre /krŭk+s/ et /lēg+s/ se maintient-il phonétiquement à travers [krŭks] et [lēks] ? On se voit confronté, dans certains cas, à de véritables énigmes. On apprend, par exemple, que *prudens* appartient à la classe des adjectifs de la deuxième classe qui possèdent un radical à voyelle thématique /ī/ (p. 87). Sur la base de passages antérieurs (p. 71-72, 80-81), on comprend que le nominatif [prŭdēns] dérive de /prŭdēt+ī+s/ par l'entre-

mise d'une syncope donnant [prūdēnts] suivie par la réduction du groupe consonantique final. Plus loin, on lit que, dans le participe présent *legens*, un suffixe /ēnt/ s'ajoute au radical de l'inflectum /lēg+ē/ (p. 127) ; la flexion est celle d'un adjectif de la deuxième classe à voyelle thématique /ī/ comme *prudens*, de sorte qu'il faut dériver le nominatif [lēgēns] de /lēg+ē+ēnt+ī+s/ au moyen de l'élision qui donne /lēg+ēnt+ī+s/, de la syncope, et de la réduction du groupe consonantique final. Cette approche entraîne non seulement que les nominatifs [prūdēns] et [lēgēns] proviennent de la même forme sous-jacente que les génitifs [prūdētīs] et [lēgētīs], mais aussi que, pour expliquer le [ē] de [lēgēns], il faut invoquer la règle qui allonge toute voyelle devant le groupe [ns], même lorsque celui-ci se situe en fin de mot (p. 55). Corrélativement, le contraste entre [āmāns] et [āmāntīs], qui proviennent tous deux de /ām+ā+nt+ī+s/, est décrit comme une conséquence de la loi d'Osthoff (p. 55, 127, 130). Mais on ne comprend plus, alors, pourquoi *mons* ou *prudens* gardent une voyelle brève en syllabe finale (p. 80, 87). Comme je l'ai dit plus haut, il faut aussi se résigner à l'existence de nombreuses exceptions : la règle de fermeture des voyelles brèves en syllabe intérieure (qui est censée expliquer, par exemple, [rēfīkīō] à partir de /rē+fāk+ī+ō/) se trouve falsifiée par *perago*, *perlego*, *peruenio*, *relēgo*, etc. (p. 55-56). Quand R. Oniga rencontre ce genre de difficultés, il succombe souvent à des pseudo-explications par circularité (on en a vu un exemple) ou par approximation : ainsi pour expliquer que /ām+ā+bē+rīs/ ne donne pas *[āmābīrīs] à côté de [āmābītūr] issu de /ām+ā+bē+tūr/, il invoque la règle qui modifie /ā/ en /ē/ devant /r/ dans [rēpērīō] à partir de /re+pār+ī+ō/ (p. 56, 129-130) ; les deux phénomènes ne sont évidemment pas reliés. Enfin, l'entreprise échouerait du tout au tout si le vocabulaire « non natif » était pris en compte : faute d'une remarque à ce sujet, l'étudiant pourra se demander, par exemple, pourquoi /ārt+ī+ī+fāk+s/ devient [ārtīfēks], alors que /ārāb+s/ ne subit pas le même sort (p. 56). Ceci m'amène à ma dernière critique. À la p. 1, R. Oniga nous rappelle opportunément que « the idea of speaking Latin without knowing the works of Cicero would be unwise ». Mais je jugerais tout aussi incongru, pour ma part, qu'on puisse pratiquer le latin sans connaître les textes de Virgile. Or ce corpus poétique nous confronte à de nombreux emprunts d'origine grecque qui violent, à grande échelle, certaines des régularités phonologiques auxquelles se borne R. Oniga. Et la prosodie qui s'y trouve pratiquée confronte l'étudiant à de multiples phénomènes que le livre n'évoque même pas ; je songe, notamment, à l'existence de voyelles nasales en fin de mot et à leur élision dans le vers. Marc DOMINICY

Danièle CONSO, Forma. *Étude sémantique et étymologique*. Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2015. 1 vol. 634 p. (PUBLICATIONS DE L'INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'ANTIQUITÉ). Prix : 42 €. ISBN 978-2-84867-511-4.

Ce livre est le premier des deux volumes issus d'un doctorat d'État soutenu en 1990 par Danièle Conso à l'Université de Paris IV Sorbonne. Les contraintes éditoriales n'ont pas permis de publier l'ensemble de cette thèse très remarquée lors de sa soutenance, mais sous une forme abrégée et remaniée l'on retrouve les grandes qualités du travail de départ, une information philologique très sûre, une forte maîtrise de la sémantique structurale et la capacité à dégager des conclusions solides. Une